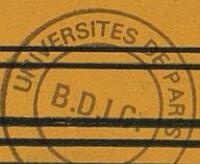


6^e Année. — N° 249.

Le numéro : 40 centimes



26 Juillet 1919

LE PAYS DE FRANCE



G. Guyot des Salins

Organe des
ETATS
GÉNÉRAUX
DU
TOURISME

Abonnement p^r la France: 20Fr.

F.P.54

Édité par
Le Matin
2, 4, 6
boulevard Poissonnière
PARIS

Abonnement p^r l'Etranger: 30Fr.

*Pierre Légerot
dit SAINFARE*
PAR GEORGES DOCQUOIS.

XIX

TRAGI-COMÉDIE

Jean Leroile dîna au Cygne noir avec Pierre et Remus, et n'eut pas d'auditeur plus zélé qu'Alcide Vagerre, qui, tout en buvant ses ingénieuses paroles, ne cessa de le scruter, du potage au dessert. A deux reprises, il tenta de mettre de son sel dans la conversation ; mais c'est en vain qu'il s'efforça d'attirer l'attention de l'invité du chèvre-pieds : Jean ne lui fit pas l'honneur d'une syllabe. A la vérité, il l'avait vu dès son entrée dans la salle.

— Oh ! le vilain sire ! s'étais-il dit.

Et il ne l'avait plus regardé.

Le repas terminé, les deux amis quittèrent la table derrière Lacancat.

— Je rentre, dit ce dernier.

— A demain, cher monsieur. Je vous enlève Sainfare pour une heure ou deux.

— Oh ! M. Sainfare n'est pas en tutelle chez moi ! Il a une clef de la bicoque.

Le crépuscule était infiniment mélancolique. Jean et Pierre s'étaient engagés dans la rue Fiorette, si calme entre ses murs couronnés de feuillages. Une large avenue de tilleuls se présentait à droite, et, d'une pente insensible, aboussait à une construction de style italien au fronton de laquelle flottait un drapeau. C'était la sous-préfecture.

Malgré l'exceptionnelle mansuétude de cette fin de journée, Jean et Pierre étaient seuls — ou, du moins, le croyaient — à circuler dans ce lieu si tranquille. A la vérité, Alcide Vagerre les avait suivis ; masqué par un rideau de lierre qui flottait lourdement entre les deux fûts jumeaux d'un des arbres centenaires, il mouchardait, selon son naturel. Il venait, d'ailleurs, là, chaque soir, pour épier l'homme officiel dont il s'était juré d'entraver, sinon de ruiner, la carrière.

Jean avait pris Pierre par le bras. Tous deux, nerveusement, fumaient. Si loquace d'ordinaire, Jean se taisait, préoccupé. Pierre était dans l'attente d'une confidence qu'il redoutait, bien qu'il eût toute raison de penser qu'elle ne lui apprendrait rien.

Ils avaient par trois fois déjà parcouru l'avenue, et Jean commençait à marquer une impatience dont les signes ne pouvaient échapper à Pierre. Etait-ce qu'il se tançait de ne s'être pas encore décidé à l'aveu qu'il s'était promis de faire ?

— Que peut-il craindre ? se demandait Pierre. Qu'est-ce qui peut l'arrêter ? Il ne sait, pourtant, rien de mon sentiment pour Hervine... A moins que... à moins qu'il n'ait eu connaissance de mes vers sur l'album et que, perspicace comme il est, il n'en ait déduit...

Tout à coup, Jean s'arrêta et dit :

— Pierre, si je te demandais d'être mon témoin, accepterais-tu ?

Pierre demeurait interloqué. Jean savait donc, puisqu'il ne semblait pas, à l'avance, certain du concours de son ami ?

Se raidissant, il déclara :

— Tu sais bien qu'en toutes circonstances tu peux disposer de moi.

Et, dans le même moment, il songeait :

— C'est tout de même beau, ce que je fais là !

Ils étaient, alors, à trente mètres environ de la petite grille dorée derrière laquelle s'éployaient les pelouses de la sous-préfecture. Un grincement du portillon qui s'ouvrait dans cette clôture fit tressaillir Jean.

— Ah ! le voici donc ! marmonna-t-il, comme pour lui-même. Je savais bien qu'il va au cercle, tous les soirs, à cette heure-ci.

Ulric de Slack descendait vers eux, sans hâte.

— Reste là, Pierre ; ne bouge pas, quoi qu'il arrive, intima Jean.

Voir les nos 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247 et 248 du *Pays de France*.

Et, d'un pas rapide, il se portait à la rencontre du sous-préfet, que, cavalièrement, il arrêtait, sans l'avoir salué.

De ce qu'il put lui dire, rien ne parvint à Pierre. Mais celui-ci, aux poings crispés de son ami et aux sourcils terriblement contractés du Sarrasin, discernait le tendu de l'incident.

Jean ayant cessé de parler, Ulric de Slack haussa les épaules et se remit en marche ; mais il n'avait pas encore contrepassé Pierre que Jean l'avait rejoint et, la voix haute, à présent, lui ordonnait :

— Est-ce oui ? Est-ce non ? Répondez !

Et, comme l'autre continuait à marcher, d'un coup de canne il le décoiffa.

— Monsieur, dit le sous-préfet, dès qu'il eut ramassé son chapeau, je vous répondrai donc : quand il vous plaira ; mais au pistolet, d'abord. Usez-vous de cette arme ?

— Je crois bien ! C'est mon vice !

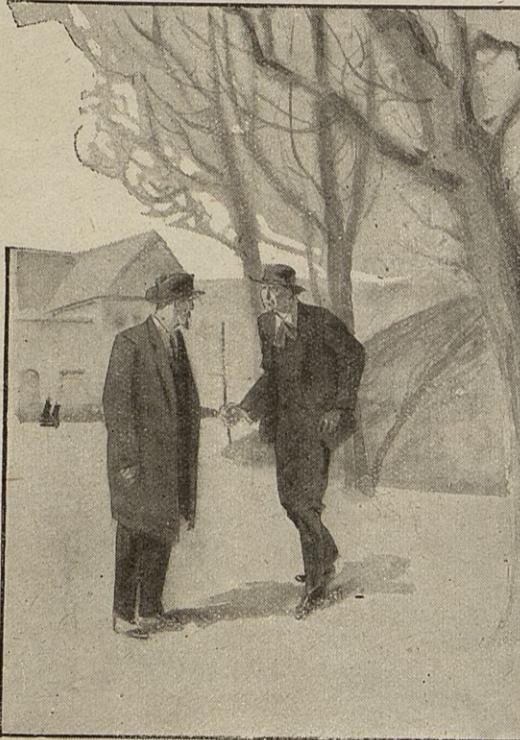
— Enchanté de vous procurer une occasion de vous y livrer ; à condition, toutefois, que ce soit à huis clos, l'affaire étant délicate au point de ne pas tolérer la publicité.

— J'allais le dire.

— Connaissez-vous M. Remus Lacancat ?

— J'ai pour lui grand respect.

— Et moi, beaucoup d'estime. Voulez-vous



qu'au lever du soleil, demain, nous nous rencontrions dans son jardin, s'il le permet ?

— Je m'en porte garant.

— Je compte que vous pousserez l'obligance jusqu'à vouloir bien le persuader de m'assister, pendant que monsieur, ici présent, vous secondera lui-même, sans doute ?

Ce disant, Ulric de Slack regardait Pierre avec cette expression d'intérêt dévorant qu'il avait déjà manifestée, naguère, dans le train.

— Mon ami Pierre Sainfare, dit Jean.

— Va pour Sainfare, acquiesça, assez étrangement, le sous-préfet.

Pierre seul comprit ces trois mots, lesquels avaient été, d'ailleurs, mollement articulés ; et il ne les eût, lui-même, pas saisis, s'il ne se fût rappelé l'étonnement et presque l'incrédulité qu'il avait provoqués en énonçant ce nom de Sainfare dans le compartiment de première.

— Et, s'il vous plaît encore, reprit Ulric, nous nous contenterons, vous, de monsieur Sainfare, et moi, de monsieur Lacancat, quelque irrégularité que cela doive être.

— Tout à fait d'accord, dit Jean Leroile.

— A bientôt, donc.

— A très bientôt.

D'une allure aisée, le sous-préfet descendait l'avenue.

— Il est très élégant, observa Jean. Je m'en voudrais de l'abîmer.

Pierre, n'y tenant plus, demanda :

— Que t'a-t-il fait ?

— Il obsède une personne que j'aime et que je veux épouser.

— Oh ! fit Pierre,

Et il dut se tenir à quatre pour ne pas crier :

— Tout le monde l'aime, c'est évident ! Et qui donc ne l'aimerait pas !

Mais que se passait-il encore ?

Jean bondissait sur le rideau de lierre, l'écartait violemment et empoignait quelqu'un, qu'il traînait au milieu de l'avenue.

— Qu'est-ce que vous fichiez-là, vous, l'olibrus ?

Et dans ses belles longues mains les oreilles d'Alcide Vagerre fournissaient la preuve de leur extensibilité.

— A qui possède de tels cornets acoustiques, dit Jean, il est, j'imagine, superflu de répéter les choses ? Écoutez donc, mon garçon, et de votre mieux : je vous tiens, d'ores et déjà, responsable du moindre racontar sur ce qui vient de se produire ici et sur les suites. Je vous préviens que, le cas échéant, je ne vous tire plus les oreilles, mais je vous les coupe. C-o-u-p-e ! Dixi ! Et, quoi qu'il advienne, fuyez comme peste, désormais, tout lieu, tant public que privé, où je fréquenterai.

Le Vagerre détalait, dûment impressionné.

Le duel du lendemain n'eut donc point d'écho dans la localité. Mais, peu après, une feuille d'opposition parisienne publiait, dans sa rubrique *Partout et Ailleurs*, une information anonyme ainsi conçue :

*Alphonse Daudet, s'il vivait encore, nous donnait une version nouvelle de son Sous-préfet aux champs, mais qui serait moins idyllique. Il ne nous le montrerait plus préoccupé des seules jouissances de la versification. Ce type de sous-préfet qui suit les rimes a fait place, aujourd'hui, au type infinité plus up to date et plus démocratique du sous-préfet qui suit les femmes, et, qui pis ou mieux est, les femmes des autres. Un de ceux-là reçut, de ce chef, une leçon, qui, pour lui avoir été infligée dans le particulier le plus strict, pourrait avoir quel-ue retentissement, n'était la réserve qui est de règle en ce journal d'honnêtes gens. Il est, d'ailleurs, préférable que cette historiette n'ait point de *Tallement des Réaux* : le prestige de certains fonctionnaires brodés d'argent en pâtit trop, et, aussi, celui de notre précieux régime...*

La semaine suivante, dans la même gazette, on pouvait lire :

O surprise ! Serions-nous gouvernés !

Il nous revient que le libertin sous-préfet, de qui nous entretenions, ces jours-ci, nos lecteurs, vient d'être mis en disponibilité.

La mesure n'a peut-être pas toute la rigueur convenable et n'accorde à la morale supérieure qu'une demi-satisfaction. Mais il y a commencement à tout.

Un bon point, donc, au seigneur de la place Beauvois !

Jean Leroile était de retour au *Rébus*, quand ces lignes lui tombèrent sous les yeux. Il n'hésita pas à reconnaître dans l'infirmité d'Ulric de Slack le plein effet de la traîtrise du folliculaire aux oreilles extensibles.

Sur l'heure, il écrivit au disgracié :

« Monsieur,

» Je déplore votre mésaventure. Il est de mon devoir de vous le dire, après ce qui s'est passé entre nous. Je sais que je n'ai pas à douter de l'engagement que vous avez pris spontanément, vis-à-vis de moi, à l'issue de notre rencontre chez notre ami M. Remus Lacancat. Je vous tiens pour un galant homme, et n'en serais que plus navré du coup qui vous lèse, si je n'avais les moyens de vous aider à vous en relever assez vite et, je l'espère, avantageusement.

» Soyez donc philosophe, et comptez sur

» JEAN LEROILE. »

En effet, Jean ne se rappelait pas sans plaisir la parfaite correction de son adversaire au cours de leur duel.

Au commandement de « feu ! » lancé par le chèvre-pieds, Jean, tireur émérite, avait, sciemment, visé un peu haut dans la ligne. Ulric avait pu sentir le vent de la balle sur ses cheveux. Bien qu'on ne parle pas sous les armes, il s'était légèrement incliné, disant :

— Mon compliment !

Après quoi, pour sa part, il avait tiré en l'air.

Puis il s'était rapproché de Jean et lui avait dit :

— Monsieur, de très bon gré, maintenant, je m'excuse de mes assiduités inopportunes près de qui vous savez et m'engage sur l'honneur à les cesser dès à présent.

(A suivre.)

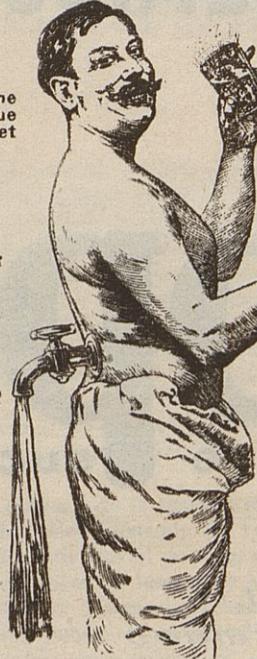
URODONAL

lave le sang

URODONAL réalise une véritable saignée urique (acide urique, urates et oxalates).

Rhumatismes
Goutte
Gravelle
Artério-
Sclérose
Aigreurs

COMMUNICATIONS :
Académie de Médecine
(10 novembre 1908).
Académie des Sciences
(14 décembre 1908).



L'arthritique fait chaque mois ou après des excès de table quelconques sa cure d'URODONAL, qui, drainant l'acide urique, le met à l'abri d'une façon certaine des attaques de goutte, de rhumatismes ou de coliques néphrétiques. Dès que les urines deviennent rouges ou contiennent du sable, sans tarder, recourir à l'URODONAL.

L'OPINION MÉDICALE :

« Il nous a été donné d'observer des entérites aiguës d'origine infectieuse, des fièvres typhoïdes et des appendicités chez des individus assez touchés au point de vue artério-scléreux ou rénal et soumis au régime répété de l'*Urodonal* depuis un certain temps; nous avons été frappé de l'absence de complications médicales ou chirurgicales et de la guérison relativement rapide alors que l'état de l'organisme ne le faisait guère espérer. »

Professeur CHARVET,
Ex-Professeur agrégé près de la Faculté de Lyon.

Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies. Le flacon, franco, 8 francs; les 3 flacons, franco, 23 fr. 25.

Pagéol

Energique antiseptique urinaire



Le PAGÉOL mitraille les gonocoques, hôtes indésirables des voies urinaires.

Guérit vite et radicalement.

Supprime les douleurs de la miction.

Évite toute complication.

Etabli, Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris et toutes pharmacies. La demi-boîte, fco, 6 fr. 60; gr. boîte, fco, 11 fr.

FANDORINE

80 % des femmes ne sont pas satisfaites de leur santé.

A partir de 40 ans, la femme s'engraisse par suite d'insuffisance glandulaire.

Seule l'ophtalmie (*Fandorine*) peut la guérir et lui conserver une taille normale.

Communication :
Académie de Médecine
(13 juin 1916).



Spécifique des Maladies de la femme

Arrête les hémorragies.

Supprime les vapeurs.

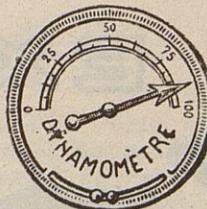
Guérit les fibromes non chirurgicaux.

Toute femme doit faire chaque mois une cure de **FANDORINE**.

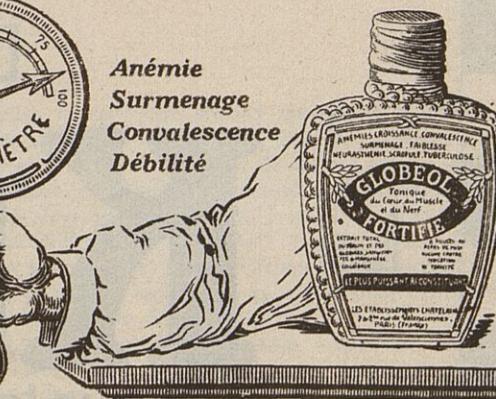
Etablissements Chatelain, 2, rue Valenciennes, Paris. Le flacon, fco, 11 fr.; flacon d'essai, fco 5.30.

Globéol

donne de la force



Anémie
Surmenage
Convalescence
Débilité



L'OPINION MÉDICALE :

« Je puis vous assurer que j'ai eu de bons résultats avec le *Globéol*. Grâce à une diététique appropriée, ce remède est bien toléré par les anémiques, même par les malades les plus récalcitrants : il triomphe de la faiblesse, redonne de l'appétit et fait disparaître les palpitations. »

Dr Comm. GIUSEPPE BOTALICO,
à Bari (Italie).

« J'ai eu à me louer de l'effet produit par un premier flacon de *Globéol* : l'appétit qui était nul chez mon malade est revenu, le sommeil est calme et réparateur, l'essoufflement a presque disparu, et l'abattement a fait place à un certain bien-être. »

D^r DE MESSIMY.

« J'ai administré le *Globéol* à une jeune fille anémique et chlorotique; le résultat a été splendide. »

Dr BONETTI GIACOMO,
Officier de santé, Nuvolera.

Toutes pharmacies et Etablissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris. Le demi-flacon, fco, 4 francs; le flacon, fco, 7 fr. 20; les 3 flacons, fco, 20 francs.

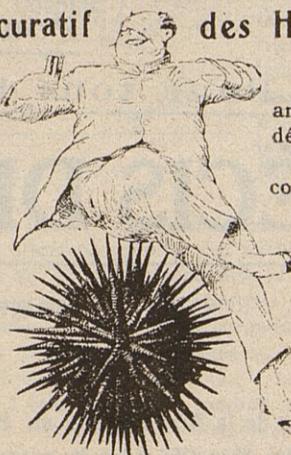
JUBOLITOIRES

Traitement curatif des Hémorroïdes

L'OPINION MÉDICALE :

« Les hémorroïdes possèdent maintenant, grâce à la récente création des Jubolitoires, un topique souverain, comme aucun suppositoire n'avait pu en réaliser avant eux. »

Dr ROUANET DU LUGAN,
Médecin sanitaire maritime.



Suppositoires
antihémorragiques,
décongestionnantes
et calmantes,
complétant l'action
du Jubol.

Comme dans
un fauteuil
avec les
Jubolitoires.

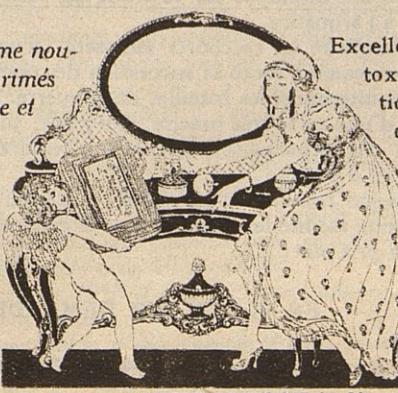
GYRALDOSE

pour les soins intimes de la femme

Exigez la forme nouvelle en comprimés très rationnelle et très pratique.

Communication
à l'Acad. Méd.
(14 oct. 1913).

Etabli, Chatelain,
2, rue Valenciennes,
Paris, et t. pharmacies.
La b^e, fco, 5 fr. 30;
les 4 b^e, fco, 20 fr.;
la gr. boîte, fco,
7 fr. 20; les 3 gr.
boîtes, fco, 20 fr.



Excellent produit non
toxique, déconges-
tionnant, antileu-
corrhéique, résolu-
tif et cicatri-
sant. Odeur
très agréable.
Usage
continu très
économique.
Assure un
bien-être réel.

Voilà la boîte de **GYRALDOSE** indispensable
à toute femme soucieuse de son hygiène.

NERVEUX! SURMENÉS! ANÉMIQUES!

EXIGEZ

Le

Kneipp

Moins cher que le café. Économise le sucre

Rappelant le café. Sain, fortifiant, et aussi inoffensif qu'une tisane, il aide à la digestion et peut être bu par tout le monde.

Refusez les imitations !

**Prosper MAUREL, fabricant, à Juvisy-sur-Orge (Seine et Oise)
(LE DEMANDER DANS TOUTES LES ÉPICERIES)**

Pour toutes les familles françaises

Pour tous les touristes des champs de bataille

PRÉCIS DE LA GRANDE GUERRE

PAR LE

Commandant BOUVIER de LAMOTTE

Breveté d'Etat-Major

Un volume de la Bibliothèque du **PAYS DE FRANCE** avec 36 portraits de généraux, en rotogravure, plus de 30 cartes des objectifs et de la progression des attaques, et un curieux graphique des événements de la Grande Guerre.

4 fr.

Le **Précis de la Grande Guerre**, que le Commandant BOUVIER DE LAMOTTE vient de collationner pour la Bibliothèque du *Pays de France*, est le premier manuel raisonné des opérations militaires sur le front de FRANCE et de BELGIQUE de 1914 à l'armistice.

Il donne en un raccourci saisissant, d'une lecture facile et passionnante, toute la succession des opérations qui composèrent les interminables batailles de la guerre. Chaque bataille est illustrée d'une carte très précise indiquant, suivant le besoin, la situation des principaux objectifs à atteindre ou la progression des armées d'attaque.

Chaque combattant, d'abord, y retrouvera avec la plus grande facilité les dates et le sens général des combats auxquels il a pris part.

Pour les touristes qui visitent en foule les champs de bataille, ce volume maniable, pratique, clair et concis est un véritable aide-mémoire qui leur aidera à comprendre sur le terrain la signification des batailles livrées pour la possession de telle crête, ou la défense de telle ligne d'eau. Les batailles de la Marne, de l'Yser, de l'Artois, de la Champagne, de Verdun, de la Somme, les offensives allemandes et la contre-offensive française y sont présentées en un rapprochement de faits, de dates, d'événements qui donne à l'ensemble de l'ouvrage une valeur documentaire remarquable.

Le **Précis de la Grande Guerre** a sa place marquée dans la bibliothèque de toutes les familles françaises, dans les mains de tous les touristes des champs de bataille.

EN VENTE SUR DEMANDE CHEZ TOUS LES DÉPOSITAIRES DU "PAYS DE FRANCE"

Envoi franco contre **4 fr. 50** en mandat ou timbres-poste à la Bibliothèque du **PAYS DE FRANCE**
2, 4, 6, boulevard Poissonnière, Paris.

LE PAYS DE FRANCE

CHRONIQUE DE LA SEMAINE du 12 au 19 Juillet



A tête nationale du 14 juillet, fête de la victoire, demeurera comme un souvenir impérissable dans la mémoire des générations actuelles. Un peuple immense acclama sur la voie triomphale le défilé des soldats de quinze nations alliées ; mais ses ovations allèrent surtout à nos poilus. Le Parlement, par la voix des présidents de la Chambre et du Sénat, le gouvernement, par la voix du président du conseil, s'associèrent à cet hommage de la France à ses sauveurs ; le président de la République, à l'issue du défilé triomphal, avait transmis aux armées françaises l'expression de la gratitude et de l'admiration publiques.

Dans toute la France, et particulièrement en Alsace et en Lorraine, nos chères provinces retrouvées, on fêta avec enthousiasme ce grand jour de gloire.

Toutes les préoccupations de la semaine se sont tournées vers la grève générale que la Confédération Générale du Travail avait décidée pour le 21 juillet : cette cessation de travail de vingt-quatre heures avait pour but de protester contre la vie chère, la lenteur de la démobilisation, l'intervention en Russie et le retard de l'amnistie. L'initiative de la C. G. T. avait rencontré dans l'opinion publique une grande désapprobation ; dans les syndicats affiliés l'opposition était nombreuse ; les ouvriers payés à l'heure ou à la journée étaient nettement hostiles, d'autant que les statuts syndicaux interdisent les grèves qui n'ont pas un but corporatif.

D'autre part le gouvernement avait pris quelques mesures pour pallier à la vie chère ; des projets de loi étaient déposés édictant des peines plus sévères contre les spéculateurs de tout ordre : le nombre des baraqués du ravitaillement devait être augmenté à Paris et en province ; un conseil économique était créé à la présidence du conseil et M. Henri Roy, député du Loiret, était nommé commissaire général au ravitaillement.

De son côté la Chambre consacrait deux séances à la discussion de diverses interpellations sur la vie chère : le débat se terminait vendredi soir par un vote blâmant la politique économique du gouvernement. M. Boret, ministre de l'agriculture et du ravitaillement, qui, seul au banc des ministres, avait supporté le poids de la discussion, donnait sa démission et le lendemain il était remplacé par M. Nouvel, député du Gers, ancien ministre des finances et de la guerre, ancien ambassadeur de France à Petrograd.

A la suite de ce vote et d'une entrevue avec le président du conseil la commission administrative de la C. G. T. décidait « de surseoir à la démonstration du 21 juillet et d'en appeler au comité national confédéral ».

Les conflits économiques s'accentuaient en Angleterre où la grève des cheminots du North Eastern Railway s'était étendue à toute la ligne coupant les communications de Newcastle, Hull, Durham, Scarborough avec Londres. Les mineurs rejettent la trêve de trois mois proposée par M. Bonar Law et réclamaient le dépôt immédiat d'un projet de loi ayant pour objet la nationalisation des mines.

En Italie, les troubles causés par la vie chère avaient cessé ; le calme s'était rétabli et les cheminots refusaient de participer à la grève générale du 21 juillet.

Au Japon, le prix des denrées continuait à subir une hausse importante. La paix étant signée avec l'Allemagne et l'Assemblée nationale de Weimar ayant ratifié le traité de paix, il y a lieu maintenant pour les alliés d'arrêter l'ensemble des dispositions et modalités nécessaires pour assurer l'exécution de ce traité. C'est à cet examen que le Conseil suprême a consacré quelques séances. Il s'est occupé de la prise de possession de Dantzig et de Memel par les commissions internationales et du rapatriement des prisonniers allemands. Le gouvernement de Berlin serait décidé, pour obtenir le renvoi de ces prisonniers, à mettre à la disposition du gouvernement français la main-d'œuvre civile dont il a besoin pour la reconstruction des régions dévastées ; le nombre de ces ouvriers s'élèverait à cinq cent mille.

L'examen du traité de paix a été continué par la commission de la Chambre. M. Charles Benoist a fait l'exposé de son rapport sur les frontières d'Allemagne et notamment sur le bassin de la Sarre. La commission a ensuite abordé le rapport de M. Sibille sur les fleuves et voies de communication et le rapport de M. Dubois sur les clauses du traité relatives aux réparations imposées à l'Allemagne.

Le gouvernement est venu à deux reprises devant la commission

d'abord M. Pichon, ministre des affaires étrangères, a donné des explications au sujet de la Société des Nations, puis M. Clemenceau, président du conseil, a été entendu sur la question de la rive gauche du Rhin : il a déclaré que les clauses du traité constituaient une garantie suffisante pour la sécurité de notre pays et qu'au surplus le traité d'alliance entre l'Amérique, l'Angleterre et la France permettrait d'effectuer une réduction notable de la durée du service militaire. M. Clemenceau, se retranchant derrière la Constitution, a refusé de remettre à la commission les procès-verbaux des séances de la Conférence de la Paix.

Aux Etats-Unis, le président Wilson s'applique à convertir les adversaires du traité de paix ; il confère avec les sénateurs républicains qui sont hostiles et il en a ramené quelques-uns à son opinion. Le sénateur Lodge, chef du parti républicain, a déposé une résolution ratifiant le traité mais formulant trois réserves : la première concerne la doctrine de Monroe ; la deuxième, des questions intérieures comme l'immigration et le tarif douanier ; la troisième, la Constitution des Etats-Unis et le droit du Congrès de disposer des forces militaires et navales des Etats-Unis.

Invité par le Conseil suprême des alliés à désigner des plénipotentiaires, le gouvernement bulgare a envoyé en France une délégation qui ne comprend pas moins d'une cinquantaine de plénipotentiaires ; à sa tête se trouve le chef du gouvernement, M. Theodoroff, escorté de trois ministres : MM. Guéchoff, Sakysof et Stamboulist.

Le Conseil suprême a décidé d'attribuer la Galicie orientale à la Pologne ; cette attribution, saluée avec joie à Varsovie et à Lemberg, créera des frontières communes entre la Pologne et la Roumanie.

Maintenant que l'Allemagne a dû avouer sa défaite, les pangermanistes se montrent agressifs envers nos compatriotes. A plusieurs reprises des officiers et des soldats de la mission militaire ont été insultés et molestés dans les rues de Berlin. Dans la nuit du 11 au 12 juillet quatre de nos compatriotes rentraient tranquillement lorsqu'ils furent assaillis par une bande d'Allemands : l'un d'eux, le maréchal des logis Mannheim, fut frappé d'un coup de baïonnette dans le dos et expira quelques minutes après : les autres se sauvèrent à grand-peine. Le gouvernement allemand présenta des excuses. Le maréchal Foch a réclamé une indemnité de 100.000 francs pour la famille du malheureux sous-officier et une amende de 1 million imposable à la ville de Berlin.

Le voyage sensationnel accompli par le dirigeable rigide anglais R-34 fait ressortir l'endurance de ce type de ballon qui a surmonté à l'aller de graves difficultés. Il a démontré également que pour donner toute sécurité à un service commercial à long parcours il faudrait augmenter le volume de ces dirigeables ; aussi les Anglais ont-ils commencé la construction de rigides cubant 80.000 mètres et pouvant porter 48 tonnes ; 30 tonnes étant représentées par le poids de l'essence, de l'huile et de l'équipage, il resterait encore 18 tonnes pour les marchandises.

NOTRE COUVERTURE

LE GÉNÉRAL GUYOT D'ASNIÈRES DE SALINS

Le 24 octobre 1916 la fameuse 38^e division prenait d'assaut le fort de Douaumont ; quelques jours auparavant elle avait enterré le village de Fleury ; elle était commandée par un Breton, un colonial, le général Guyot d'Asnières de Salins.

Né à Auray (Morbihan) le 3 décembre 1857, entré à Saint-Cyr en 1877, le général Guyot de Salins a fait sa carrière aux colonies ; lorsque la guerre éclata il était colonel du 1^{er} tirailleurs malgaches.

Dès son arrivée en France, en octobre 1914, il fut placé à la tête du 23^e colonial, il commanda ensuite la 57^e brigade ; général de brigade en avril 1915, il commanda la 29^e division puis, en avril 1916, la fameuse 38^e. Il fut promu divisionnaire le 18 mai 1917.

Le 28 décembre 1918 il était fait grand-officier de la Légion d'honneur avec le motif suivant :

« Chef remarquable d'une division d'élite, possédant de beaux états de service aux colonies ; à la tête d'un régiment, d'une brigade, d'une division a participé aux attaques de Douaumont en 1916 et en 1917 sur l'Aisne ; s'est encore signalé à l'offensive du 18 juillet 1918 à laquelle ses troupes ont pris une large et glorieuse part. »

L'HÉROÏQUE DÉFENSE DE LIÈGE

LIÈGE, qui vient de recevoir la croix de la Légion d'honneur des mains du président de la République, fut le premier chant de la geste héroïque des Belges. Dans leur entreprise de rapine, les Allemands se heurtèrent d'abord à ses remparts. Et de ce premier choc du Droit et de la Force, naquit l'écho qui, répercute pendant près de cinq années à travers le vaste monde, plane maintenant sur la ruine des empires de proie.

Liège commandait et bloquait les grandes lignes d'invasion allemande, par ses douze forts avec une garnison de 4.000 hommes, un périmètre d'intervalle de 52 kilomètres, une défense mobile d'environ 25.000 hommes.

Pour passer par Liège, dès le matin du 4 août, étaient groupés 300.000 Allemands dont 130.000 avaient reçu mission d'enlever les forts.

Le 5, un parlementaire vint demander au général Leman, gouverneur de la place, libre passage pour les hordes du kaiser. Il se heurta naturellement à un refus catégorique. Aussitôt le flot des casques à pointe s'engouffra dans le secteur Meuse-Vestre et le bombardement des forts de la rive droite commence.

— C'est vers dix heures, raconte un défenseur du fort de Boncelles, que le premier coup de canon fut tiré. En même temps les Allemands passaient l'Ourthe à Esneux. Un escadron du 2^e lanciers belge se portait en vain à leur rencontre. Peu de ces braves échappèrent à la mort. Nous passâmes l'après-midi dans l'attente ; les bois grouillaient de Boches. Un observateur signale qu'en trois colonnes profondes ils s'avancent vers Boncelles. Ah ! quel coup de canardière ! Par centaines nos obus sillonnaient leurs masses, mais, tenace, l'ennemi s'infiltrait quand même. Lorsque la nuit descendit, les feux de nos projecteurs éclairèrent des buts mouvants, enchevêtrés en un pêle-mêle diabolique d'où fusaien des appels et des cris déchirants. Canons, fusils, mitrailleuses, tout donne. Les forts d'Embourg et de Flémalle appuient notre défense. Leurs shrapnells éclatent à nos proches alentours, et le ciel mêlé, par surcroît, son tonnerre au nôtre. Le vieux bon dieu allemand arrose ses zélateurs d'un déluge qui les oblige à chercher un abri... devant nos mitrailleuses. Jusqu'au matin, devant Boncelles, les attaques redoublent. En vain le 1^{er} chasseurs à pied, une compagnie du 14^e de forteresse se font hacher sur place. Le commandant Gallendyn qui la commandait n'avait-il pas dit la veille : « Vous voyez cette tranchée ? Nous nous y maintiendrons jusqu'à la mort ! » Ils s'y maintinrent si bien que des bataillons entiers tombèrent sous leurs balles. Parmi les morts nos soldats relevèrent le corps du prince de Lippe-Detmold et trouvèrent dans les poches de son dolman un rapport se terminant par ces mots : « Fort de Boncelles imprenable. »

Faut-il dessiner d'autres silhouettes de héros ?

Entre Evgnée et Fléron, une compagnie du 14^e de ligne occupe une tranchée. Ses hommes tirent comme au stand. Le capitaine Simonis a promis un cigare à chaque tireur qui « fera une rose ». Et lui circule entre ses soldats. Et à chaque but atteint il donne le cigare promis. Ils brûlèrent ainsi leurs approvisionnements de cartouches, et comme les chefs délibéraient, un miracle se produisit : les Allemands demandèrent une suspension d'armes pour relever leurs blessés. La même nuit, dans le même secteur, une pièce d'artillerie avec quelques servants tint en échec plus de deux heures la 14^e brigade allemande et tua le général von Wussow, le premier général boche victime d'une guerre voulue par le parti militaire de Berlin. Il fallut l'arrivée du général Ludendorff pour rétablir la situation au profit des armes allemandes après plus de trois heures d'efforts.

Nuit d'héroïsme ! Entre Fléron et Evgnée, entre les forts de Liers et de Pontisse, partout les colonnes boches furent hachées par l'artillerie et sept fois le cimetière de Rhées fut repris par les Belges. Le combat engagé à une heure du matin prit fin à dix heures et demie seulement !

— On nous avait dit que les soldats belges fuiraient et que les forts étaient en carton, nous savons que ce n'est pas vrai !

Ainsi se plaignaient les prisonniers.

Ce que l'agresseur en eut de ces désillusions ! Voici encore un bel exemple de ce que peut la volonté contre la masse.

Dans la plaine de Rhées combattait le 11^e de ligne, drapeau en tête et si en avant que, à l'aube, le lieutenant Noterman, sentant qu'il allait être pris ou tué, enterra son drapeau. Au matin, il est fait prisonnier. Il se trouve dans un poste sanitaire allemand avec quelques Belges. Ils demandent à aller relever les blessés, on le leur accorde, ils le font. Mais le drapeau est-il toujours en sûreté ? Noterman et ses soldats passent par là. Tout est bien. Personne ne les voit ? Il faut sauver le drapeau, le détruire et fuir. Le travail commence quand, d'un chemin creux, à 150 mètres, débouche une compagnie allemande. Noterman, risquant tout, crie : « Halte ! » et s'avance.

— Je n'ai, dit-il au commandant allemand, qu'un signe à faire pour que le fort avec lequel je suis en communication et pour que mes hommes ici cachés vous déciment. Rendez-vous !

Les lieutenants osent protester. Le commandant boche les soumet : « Je suis seul maître ! les faisceaux ! »

Noterman continue, éloigne la troupe de ses armes, et — lisez ceci qui n'est que vérité contrôlée — lui, qui sait l'ennemi proche, qui ignore où il y a encore des Belges, pendant deux heures réussit à maintenir ses prisonniers, jusqu'à ce qu'enfin — hasard heureux — une colonne belge, le reste de la 11^e brigade, commandée par le glorieux général Bertrand, passe par là. Il lui remet ses prisonniers, va détruire son drapeau et, l'emportant fièrement, court dire au commandant allemand comment il s'est joué de lui.

Le 6 au matin, les débris de la défense mobile devaient passer sur la rive gauche de la Meuse. Le général Leman, qui n'était plus en sûreté à Liège, lui donnait l'ordre de retraite. Les forts seuls pouvaient, comme forts d'arrêt, continuer la défense.

Cependant, certains éléments, oubliés peut-être par l'ordre de retraite, se maintinrent sur leurs positions jusqu'à ce que, le 13, les forts de Chaudfontaine et d'Embourg soient tombés. N'ayant plus rien à défendre, ils quittèrent le terrain pour arriver, après mille ruses et escarmouches, à se glisser entre les colonnes ennemis et rejoindre Namur.

Donc, et à partir du 6, les forts isolés, sans direction d'ensemble, chacun se tirant d'affaire par sa propre initiative, continuèrent la lutte.

Quarante-huit mille Allemands furent tués sous Liège. De quelles puissances formidables disposaient donc les Belges ? D'une seule : l'amour de la liberté.

De chacun de ces forts je voudrais raconter le sacrifice, citer tous les défenseurs. Je ne le puis ici, mais voici ce qui se passait dans l'un d'eux : Loncin.

Des survivants de Loncin m'ont dit, et chacun répétait les mêmes mots, tant ils avaient été bien ancrés en eux :

— Nous savions, dès le temps de paix, que le sort de la patrie pouvait dépendre de la résistance à outrance d'un seul fort de Liège. Nous avions juré à notre commandant de rejoindre le fort avant l'ordre de rappel et de sacrifier notre existence à la défense du pays.

C'est à Loncin que s'installe, le 6, le général Leman, y laissant toute l'autorité au commandant du fort et s'y considérant seulement comme un hôte.

C'est de Loncin que le commandant du fort envoie, le 6, à tous les ouvrages de la place un ordre signé du général Leman rappelant le devoir de résister à outrance et promettant l'intervention proche des alliés.

Là comme ailleurs, le 6, un parlementaire, suivi de magistrats civils belges, vint demander la reddition et reçut du commandant cette réponse : « Le fort de Loncin résistera jusqu'au dernier homme. »

Il en fut ainsi.

— Le 15, raconte un des défenseurs, ça tombait de partout, du village de Loncin, de Liège, d'Ans, d'Hollens, par douze et quinze obus à la fois. À partir de 10 heures, la lumière et la ventilation n'existaient plus. Faute d'éclairage on ne pouvait plus tirer. La fumée empêtrait l'atmosphère : à chaque instant le béton tombait en fine poussière, les phares à acétylène

s'éteignaient. On respirait à travers ses vêtements.

« Et cependant, à midi, nous avions déblayé les abris, rétabli la lumière et la ventilation : nos canons recommençaient à tirer.

Le commandant Naessens nous stimulait, nous promettait qu'enfin nous allions être attaqués. À ces paroles, nous avions hurlé de joie : « Les voir enfin de près ! » Le général Leman lui avait promis : « Tous les défenseurs de Loncin seront décorés et auront une récompense spéciale. »

Ce qui nous importait, c'était de bien recevoir l'ennemi.

Vers 17 heures une flamme immense jaillit. Le fort sautait.

Le commandant Naessens fut dégagé, brûlé atrocement ; il avait été lancé sur les obus et la flamme arrivait à lui quand le canonnier Thérent et je ne sais plus quel autre brave parvinrent à le sauver.

Les premiers Belges qui sortirent des ruines, blessés et désarmés, vinrent les Allemands aux abords du fort et essayèrent des coups de feu. Dans les ruines, la lutte continuait. Un médecin belge m'a raconté

— Au fond d'une sorte de grotte il restait une poignée de blessés, brûlés sans apparence humaine, qui tiraient sur tout arrivant. Ces démons de leurs bouches saignantes hurlaient : « Vive la Belgique ! » Ils ont abattu le premier Allemand qui plantait un drapeau sur Loncin.

— Environ 350 Belges sont morts là. Parmi les blessés, 78 étaient brûlés ou encastres dans les blocs de béton. Les médecins allemands nous dirent : « Il n'y a qu'une chose à faire, c'est de leur couper la gorge, mais c'est vous, médecins belges, à la faire. » Nous avons injecté de la morphine à ces malheureux. Ils se sont ainsi éteints sans souffrance.

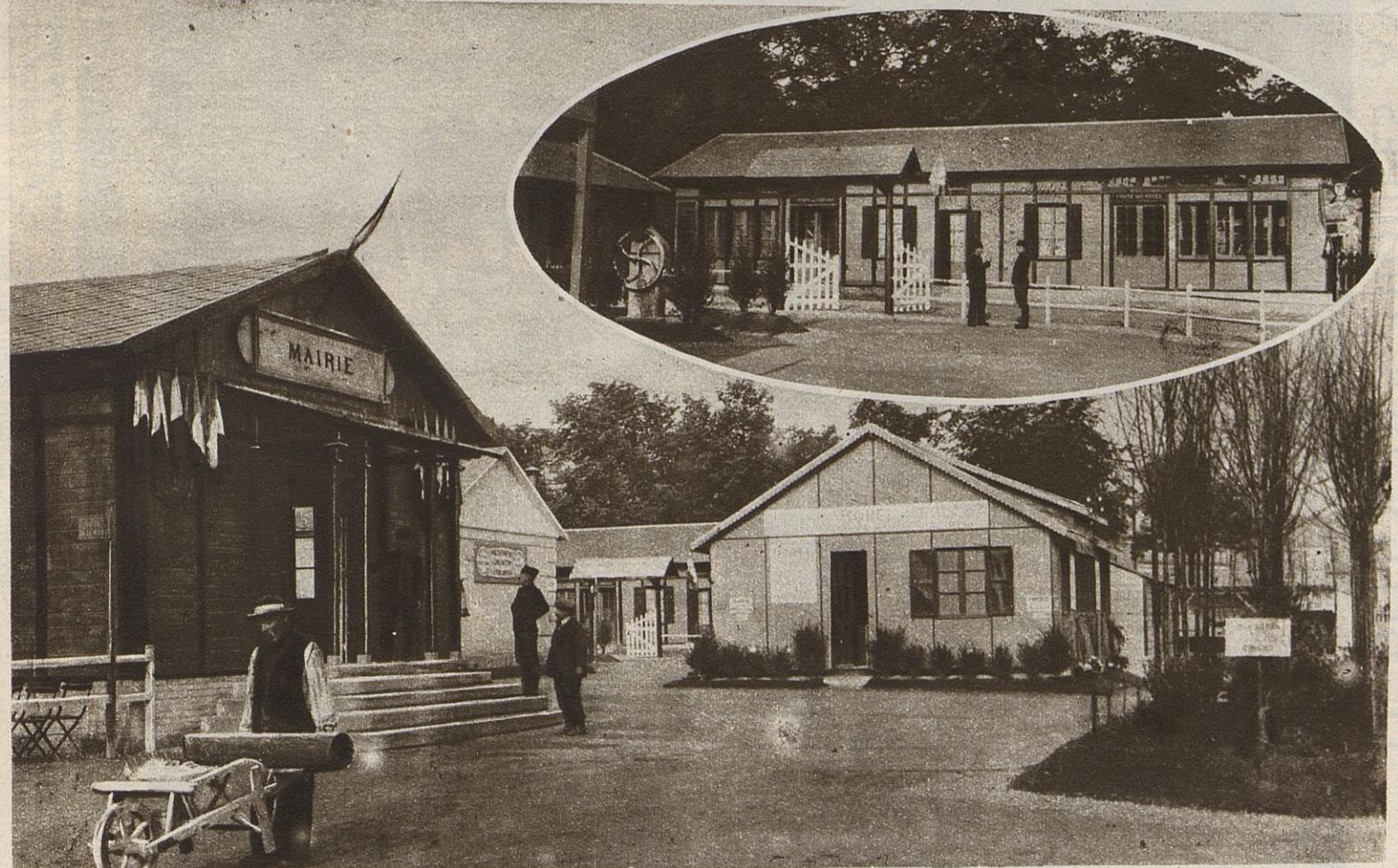
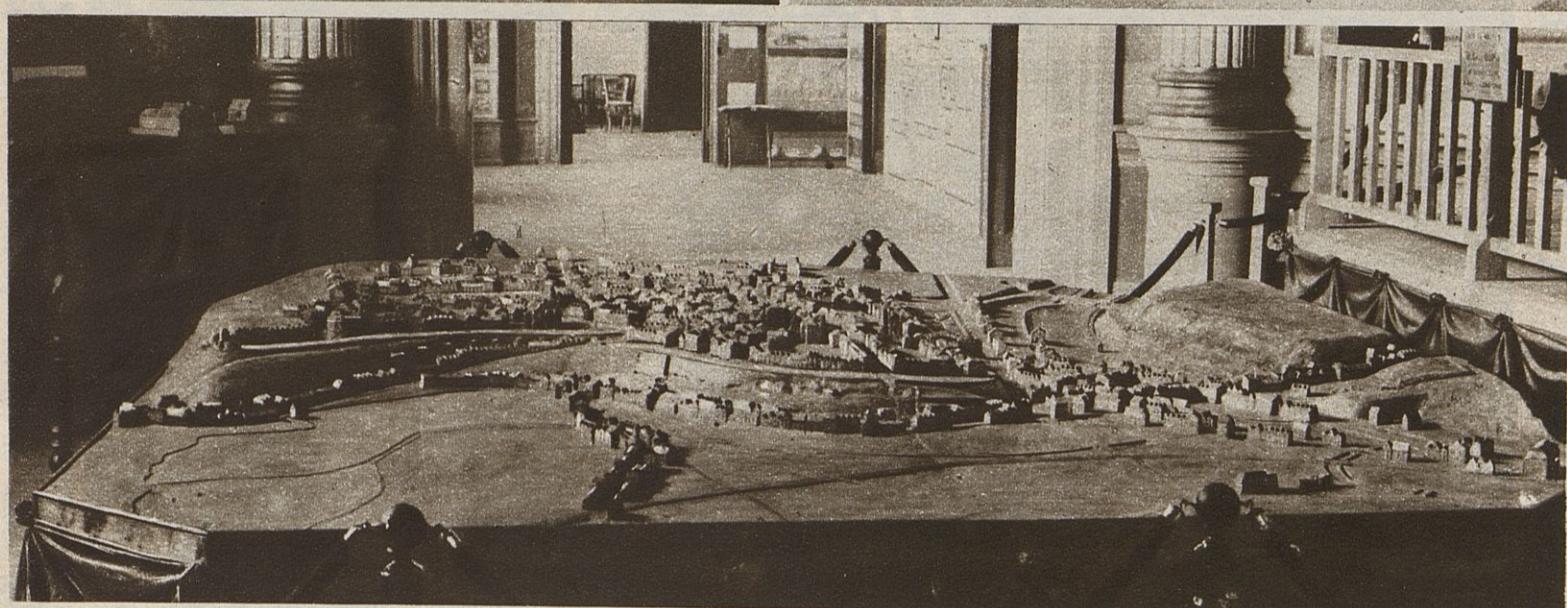
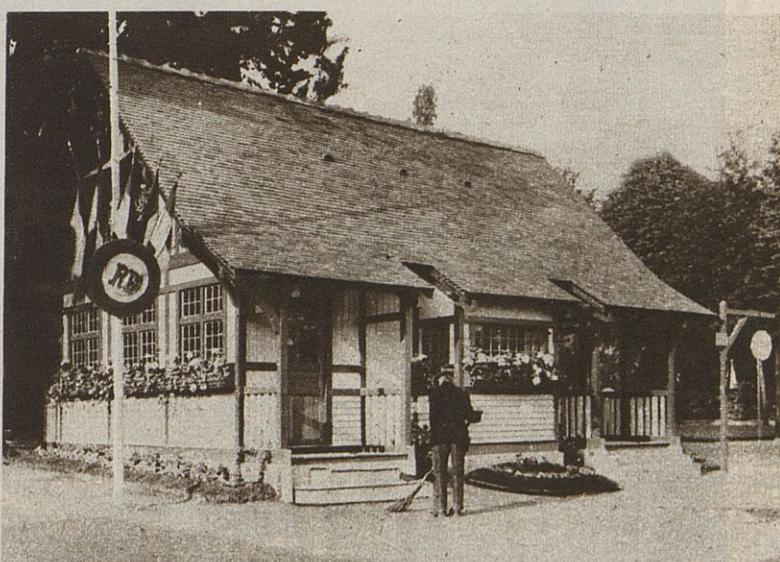
— A l'hôpital j'ai vu une mère de soldat au chevet du commandant Naessens. Cette mère belge venait soigner son fils, mais elle demandait d'abord : « A-t-il été brave ? »

Comme cet enfant, la Belgique a été brave. Pendant plus de quatre années elle a subi la présence de ses tourmenteurs. Mais à présent les carillons de la victoire tintent aux beffrois reconquis. La prophétie du roi se vérifie : « Soldats, vous triompherez car vous êtes la force mise au service du droit ! »



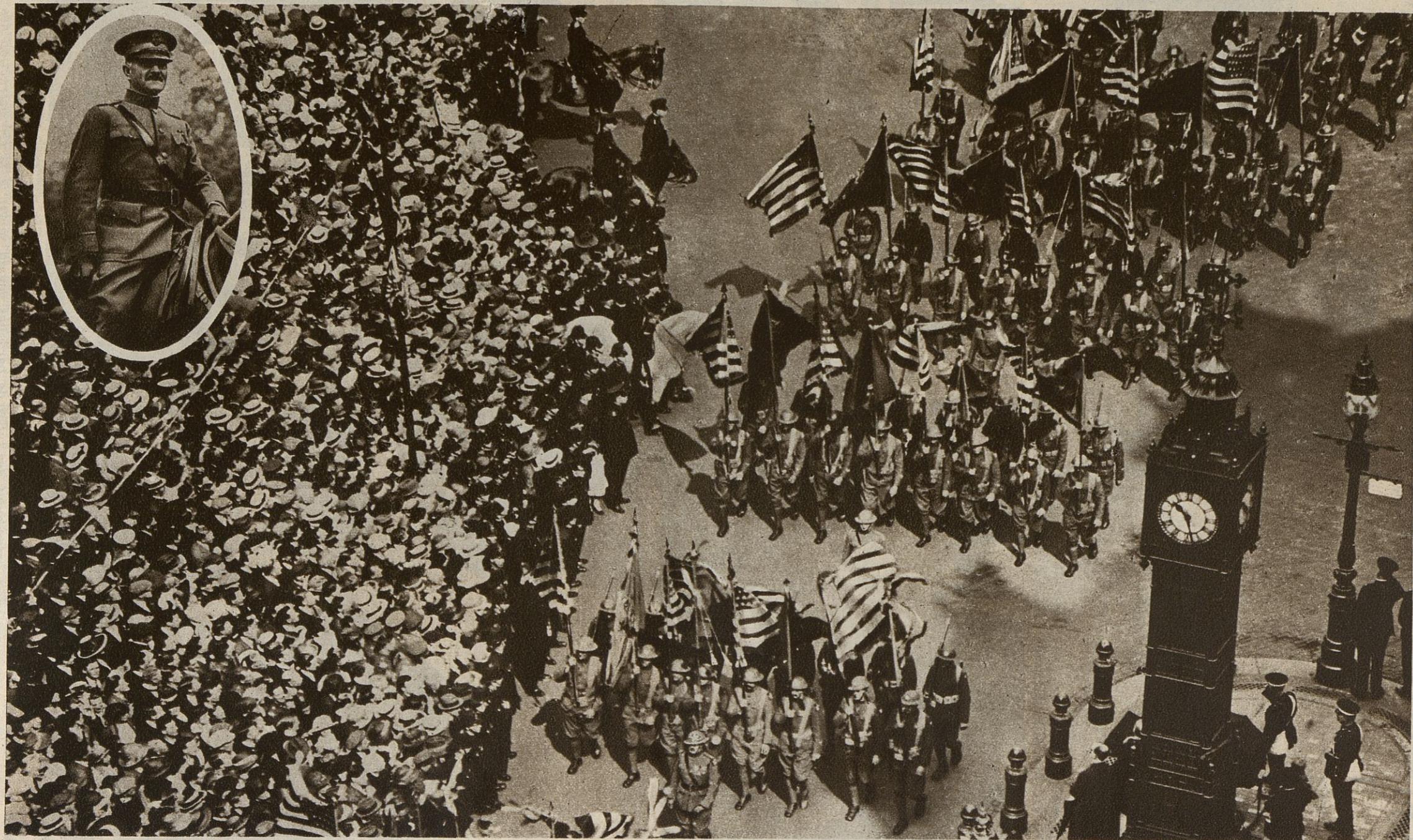
LE GÉNÉRAL LEMAN.

POUR LA RECONSTRUCTION DES VILLAGES DE LA SOMME



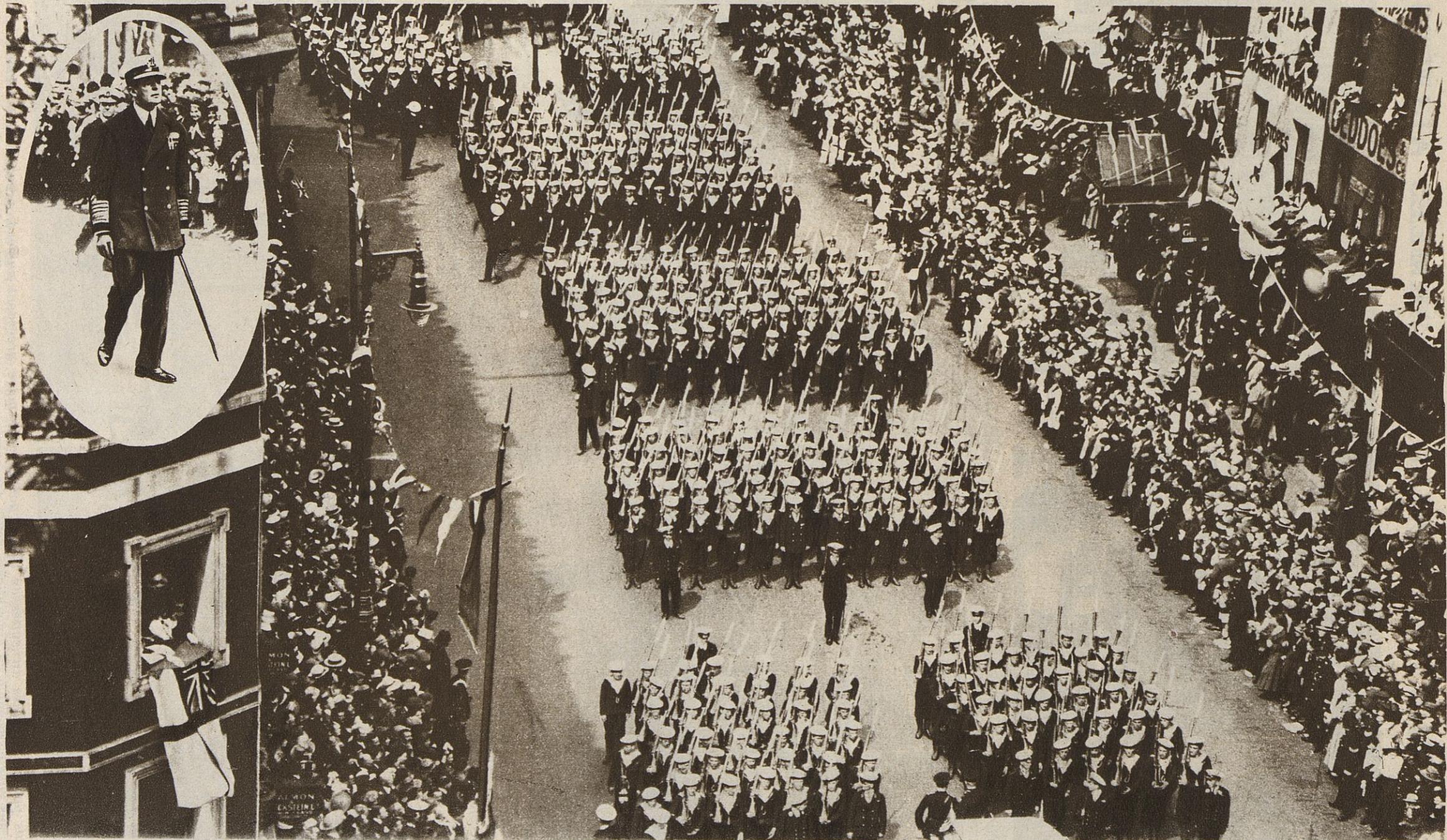
A l'occasion du congrès des maires de la Somme qui vient de se tenir à Amiens, une intéressante exposition s'est ouverte dans cette ville ; elle comprenait notamment des types de baraques devant servir à la reconstruction des villages de la Somme. Nous en reproduisons différents spécimens. En haut, à gauche, une rue de village avec maisons d'habitation ; à droite, le commissariat de police. Au milieu, le plan en relief de Montdidier ; dans le médaillon, une maison d'école. En bas, la mairie. Le président de la République a visité cette exposition du « Foyer retrouvé ».

LE DÉFILÉ DES TROUPES AMÉRICAINES AUX FÊTES DE LONDRES



Le 19 juillet Londres rendait, à son tour, un hommage solennel aux héros de la grande guerre ; ce ne pouvait être l'apothéose de Paris, car il n'y a au monde qu'une place de l'Etoile et un Arc de Triomphe. Toutefois, une foule énorme, enthousiaste comme on l'est en Angleterre, remplissait les avenues où devaient passer les troupes ; d'innombrables drapeaux des nations alliées, des mât, des pylônes décorent ces avenues ; toutes les maisons étaient pavoiées. Les tribunes dressées sur le parcours étaient réservées aux mutilés. Comme à Paris, ce furent les troupes alliées qui ouvrirent la marche ; les Américains défilèrent les premiers, le général Pershing (dans le médaillon) à leur tête. Ils furent vivement acclamés, la foule admirant sans réserve leur tenue et leur allure ; on voit ici le passage des drapeaux de leurs régiments.

LES MARINS ANGLAIS SONT PARTICULIÈREMENT ACCLAMÉS PAR LES LONDINIENS



On entendit que la foule avait réservé ses acclamations pour ses marins tant l'enthousiasme que suscita leur passage fut énorme ; et cependant tous les contingents alliés avaient été l'objet d'ovationations formidables. Lorsque parurent les « blue-jackets », ce fut un tonnerre de cris et d'applaudissements. En tête marchait l'amiral Beatty (dans le médaillon), précédé de son pavillon porté par un officier d'état-major. Le défilé des troupes navales dura plus d'un quart d'heure ; et tour à tour les héros de Zeebrugge et d'Ostende, les marins de la grande escadre, les équipages des destroyers, des sous-marins, les aviateurs de la marine, et les marins de la marine de commerce, braves entre les braves, balayeurs de mines, équipiers, chalutiers qui subirent la lutte sans merci des pirates boches, soulevèrent le délire des spectateurs ; car pour les Anglais rien n'est au-dessus de leur flotte.

LE DÉFILÉ TRIOMPHAL DES ARMÉES ALLIÉES



Une délégation de jeunes filles d'Alsace et de Lorraine apporte, avant le défilé des troupes, une gerbe de fleurs à M. Clemenceau ; à gauche du président du conseil, M. Leygues, ministre de la marine ; au premier plan, M. William Martin, directeur du protocole.



Les troupes américaines passent sous l'Arc de Triomphe ; la foule les acclame longuement ; elle admire leur tenue impeccable, leur allure faite de souplesse et de force ; ces hommes, au masque énergique, donnent l'impression d'une solidité à toute épreuve.



Voici la musique de la marine américaine, sur cinq rangs largement espacés ; elle joue un « rag time » entraînant ; elle précède les « Marines », ces magnifiques fusiliers des Etats-Unis, qui se couvrirent de gloire au bois Belleau, près de Château-Thierry.



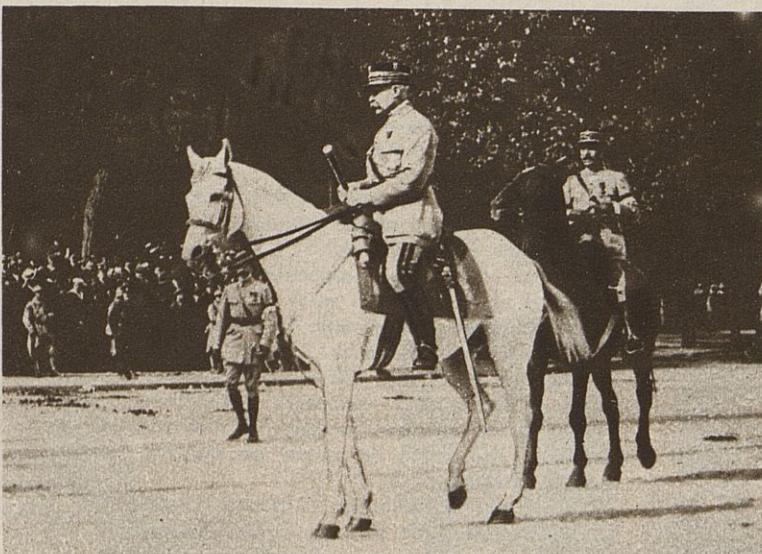
Les drapeaux et les étendards de soies brillantes des régiments britanniques ; ils sont portés à l'épaule par des officiers aux baudriers cloutés d'or et d'argent. Dans leurs plis toute la gloire récoltée sur les champs de bataille de la Somme et des Flandres.



Nous avons pu, en dépit des difficultés du tirage, donner dans notre précédent numéro, presque au lendemain du 14 juillet, des vues d'ensemble de l'inoubliable défilé des armées victorieuses sous l'Arc de Triomphe et place de la Concorde. Nous reproduisons ici quelques détails de cette marche triomphale. Les photographies du bas de la page représentent : à gauche, les « bag-pipers » écossais ; à droite, la musique qui précédait l'impressionnant et dououreux défilé des mutilés dont on aperçoit le premier rang passant sous l'Arc de Triomphe.



LES CHEFS GLORIEUX DES ARMÉES VICTORIEUSES



Au cours de cette admirable journée du 14 juillet la foule sut réunir dans une même immense acclamation les soldats qui ont remporté la victoire et les chefs qui les y ont conduits. On retrouvera ici quelques-uns de ces chefs photographiés pendant le défilé. En haut, de gauche à droite, le général Pershing, le maréchal Pétain montant « Monsieur Monestyr », et le maréchal sir Douglas Haig. Au milieu, les vainqueurs des deux Marne, les maréchaux Foch en bleu horizon et Joffre qui a gardé la tenue-du début de la guerre. En bas, Gouraud, le glorieux mutilé, et Mangin, saluant.



ECHOS



LE SALUT PAR LA TERRE

EVIDEMMENT, à notre horizon économique et financier, des points noirs surgissent ça et là — et d'aucuns font prévoir, pour notre commerce et notre industrie, une crise passagère.

Y a-t-il lieu de s'alarmer outre mesure ? Non, explique M. Méline dans son dernier livre, le *Salut par la Terre* : « Il nous reste heureusement, dit-il, un instrument de travail merveilleux par sa force de résistance, sa puissance presque infinie de production, et qui a l'appreciable avantage de pouvoir presque tout de suite améliorer notre situation économique et financière : c'est la terre. »

Oui, c'est de la terre de France, dûment exploitée et cultivée, que jaillira le salut du pays. Gardons-nous donc de tomber dans un « pessimisme noir, déprimant et décourageant ». Sans doute ce pessimisme serait explicable si les chiffres conservaient la même valeur qu'avant la guerre : 140 milliards de dette en capital, pour une fortune de 300 milliards, et 18 milliards de charge budgétaire en face d'un pauvre revenu de 30 milliards. Mais il en va tout autrement, estime M. Méline, qui déclare avec une robuste confiance : « Ce qu'il faut voir, dès aujourd'hui, avec les yeux percants de l'avenir, c'est 16 ou 18 milliards de budget en face de 40 ou 50 milliards de revenus, et moins de 100 milliards de dette en face de 400 et même 500 milliards de capital. »

Voilà, certes, qui est réconfortant. Puisse M. Méline être bon prophète !

LA FEMME, LE SPORT ET L'OFFENSIVE

ARRIÈRE, esprits grincheux et rétrogrades, qui prétendent que la pratique des sports diminue le charme de la femme, en la « masculinissant » !... Arrière !... Et que vos faces acrimonieuses se voilent devant l'éclat des réalités !

Voyez ce qui se passe pour M^{me} Lenglen, qui l'autre jour, si brillamment, gagnait à Londres, sous l'œil des souverains britanniques, le championnat de tennis du monde...

Les Anglais n'ont pas assez de louanges pour vanter les attractions physiques de notre séduisante compatriote, et le charme délicieux qui se dégage de sa personne aussi bien que de son jeu — jeu fait de souplesse, d'agilité, de grâce, en même temps que d'« agressivité »... M^{me} Lenglen, paraît-il, « sert » d'une façon remarquable et déroute par son attaque fulgurante, rapide, imprévue.

Il n'est pas sans intérêt de noter à ce propos une opinion de Patterson, le célèbre champion australien. Comparant la manière de jouer des Anglais et des Français, il déclare, dans une interview, que les Anglais aiment à rester sur la défensive : ils guettent, ils attendent... Tandis que le joueur français, lui, va de l'avant, s'approche du filet, prend des offensives inattendues et mordantes. C'est là une grande supériorité, estime Patterson.

Il est curieux de voir le Français triompher dans l'arène sportive par les qualités mêmes qui l'ont fait vaincre sur le champ de bataille.

ASTUCE ALLEMANDE, FINESSE ANGLAISE

LA conclusion de la paix avec l'Allemagne vient de mettre fin au fonctionnement de la censure postale britannique. Au moment où disparaît cette institution, il sied de lui rendre hommage pour les services précieux qu'elle sut rendre dans l'ombre et le mystère.

La censure postale joua notamment un rôle capital en interceptant les multiples communications qu'avec ténacité les Allemands lançaient par delà les mers, en vue de maintenir leur situation sur le marché économique mondial. Pour la confection de leurs mensonges, les Boches, bien entendu, eurent recours aux encres les plus secrètes. Mais tous leurs « trucs » furent éven-

tés. Au service de la censure était adjoint un laboratoire chimique qui avait découvert un liquide merveilleux : promené sur un papier quelconque à l'aide d'une brosse, ce liquide révélait aussitôt les caractères invisibles qui s'y trouvaient tracés.

Les Allemands prodigèrent donc vainement les ressources de leur astuce sournoise : les censeurs anglais « avaient l'œil ». C'est ainsi que l'un d'eux, à la simple inspection d'une carte postale d'aspect inoffensif mais où figurait un plan d'Amsterdam, jugea utile de faire agrandir ce plan photographiquement. On vit alors que les lignes de tramway y étaient figurées par des points et des traits... empruntés à l'alphabet Morse, et composant un message du plus haut intérêt — qui permit de repérer un important foyer d'espionnage.

Organisme fort complexe, la censure comprenait un personnel de plus de 4.000 employés des deux sexes. Et ce personnel ne chômait guère ! Il avait à examiner, en moyenne, 150.000 lettres par jour... rédigées en 132 langues différentes ! 90 linguistes pâissaient en permanence sur les besognes de traduction !

Ils vont goûter enfin un repos bien gagné.

LE PREMIER TIMBRE-POSTE

ILL y a 70 ans, Henry Corbould, un éminent artiste de l'époque, dessinait le premier timbre-poste : le *penny black* de Grande-Bretagne.

Cet ancêtre a engendré une nombreuse progéniture : aujourd'hui plus de 30.000 timbres, de modèles différents, sont recherchés par les philatélistes !

AU PAYS DE FRANCE

LES FLEURS DU SACRIFICE

LA fête triomphale du 14 juillet a emprunté un caractère sacré d'inoubliable et religieuse grandeur à l'hommage éclatant qu'elle a su rendre aux Morts. Poignant fut, à l'Etoile, le passage des troupes, quand, après avoir franchi l'Arc de gloire, elles défilèrent pieusement devant le cénotaphe grandiose où s'incarnait l'âme des nobles victimes qui s'immortelèrent pour le salut du pays... Vers les héros disparus montait, de tous les cœurs, un élan d'amour et de reconnaissance infini... « Qui-conque dorénavant naîtra, pensera et parlera, ieur devra la vie, la pensée, la parole, puisque, sans eux et sans leur sacrifice, rien ne subsisterait plus de ce qui sera la vie, la pensée et le verbe de la France... » Ainsi songeait la foule.

Restons fidèles, vis-à-vis de nos Morts, au culte dont la Nature elle-même nous donne de touchants et suggestifs exemples...

Dernièrement, des visiteurs étaient allés accomplir un patriotique pèlerinage aux champs de bataille légendaires du moulin de Laffaux. Ils pensaient y trouver un sol portant encore l'emprise sinistre des luttes effroyables qui s'y étaient déchainées — un sol ravagé, couvert de meurtrissures...

Mais déjà la Nature éternelle avait fait son œuvre, en témoignant que la Vie est plus forte que la Mort. Sur le terrain qu'avaient ensanglanté tant d'hécatombes, une floraison haute et touffue avait grandi. Vers le ciel se dressaient des champs entiers — retenez ce détail — de bieuets, de pâquerettes et de coquelicots...

Bieuets, les bieuets... Blanches, les pâquerettes... Rouges, les coquelicots...

Si bien que le sol, jadis sanglant, dissimulait à présent ses blessures sous un tapis tricolore dont les plis, ondulant au souffle de la brise comme ceux d'un drapeau, semblaient s'animer et vivre.

Pour glorifier les héros tombés en la défendant, la Terre de France avait pavé magnifiquement leur linceul : de ses entrailles déchirées, elle avait fait jaillir des fleurs... des fleurs aux couleurs de la patrie... Peut-il s'imaginer d'hommage plus touchant — et plus symbolique ?

Ces fleurs — fleurs du sacrifice — ont germé dans le sang de nos martyrs... A nous, survivants, de les cultiver pour qu'à jamais elles demeurent épanouies dans une féconde immortalité

ÉPHÉMERIDES SUGGESTIVES

L'HISTOIRE semble se plaître parfois à créer chronologiquement, des « symétries » fatidiques d'une singulière portée.

On en trouve une preuve saisissante, entre autres, dans le rapprochement, suggestif, de ces deux dates mémorables : 28 juin 1519, 28 juin 1919.

Le 28 juin 1519, Charles Quint, roi d'Espagne, étant proclamé empereur d'Allemagne, et voyant se courber sous son sceptre l'Autriche, le Tyrol, la Bohême, Naples, la Sicile, la Sardaigne, le Milanais, les Pays-Bas, les Flandres, sans compter un domaine colonial immense ! Ainsi se trouvait constitué le plus « colossal » des empires...

Or, quatre cents ans plus tard, jour pour jour, le traité de Versailles, signé le 28 juin 1919, consacrait l'effondrement — définitif, espérons-le — de la « plus grande Allemagne ».

Sic transit...

VERS LA FEMME-OISEAU

La Femme et l'Oiseau, a exprimé un poète, sont les chefs-d'œuvre de la création...

Est-ce pour cette raison que ces deux « chefs-d'œuvre » tendent à identifier leur parure ?

A Longchamp, dernièrement, on signalait l'apparition sensationnelle d'une « jupe en plumes »...

Et voici que maintenant, à Londres, des élégantes arborent, sur leurs boucles de souliers, des ailes de papillon impressionnantes...

— Des ailes aux pieds !... A quand la mode des « ailes dans le dos »...

Taisez-vous, mauvais plaisants ! Les femmes n'ont nul besoin d'un tel accoutrement pour ressembler à des anges !

N'est-ce pas, mesdames ?

OUI, MAIS... SON PÈRE S'HABILLAIT MIEUX

QUI ne connaît, de nom, M. Rockefeller, le multimillionnaire fameux ?

Sans doute pense-t-on que ce moderne « Marquis de Carabas » est toujours somptueusement vêtu.

Quelle erreur !

Dédaigneux de la mode, et dénué de tout souci d'élegance, M. Rockefeller s'habille, simplement, d'effets vieux et usés.

— Vraiment, lui dit un jour un de ses intimes, vous exagérez... Vous faites injure à la mémoire de votre père, qui, lui, était hautement réputé pour son « chic » impeccable... A côté de lui, de quoi avez-vous l'air avec vos vêtements « râpés » ?

Mais alors, triomphale, cette réplique tomba des lèvres de M. Rockefeller :

— De quoi vous plaignez-vous ? Les habits que je porte sont précisément ceux de mon père !

PENSÉES DE LA SEMAINE

LES MOTS QUI DONNENT À RÉFLÉCHIR

— Dans un pays de démocratie, il n'est pas bon de ne compter que sur le gouvernement.

M. CLEMENCEAU, à Saint-Quentin.

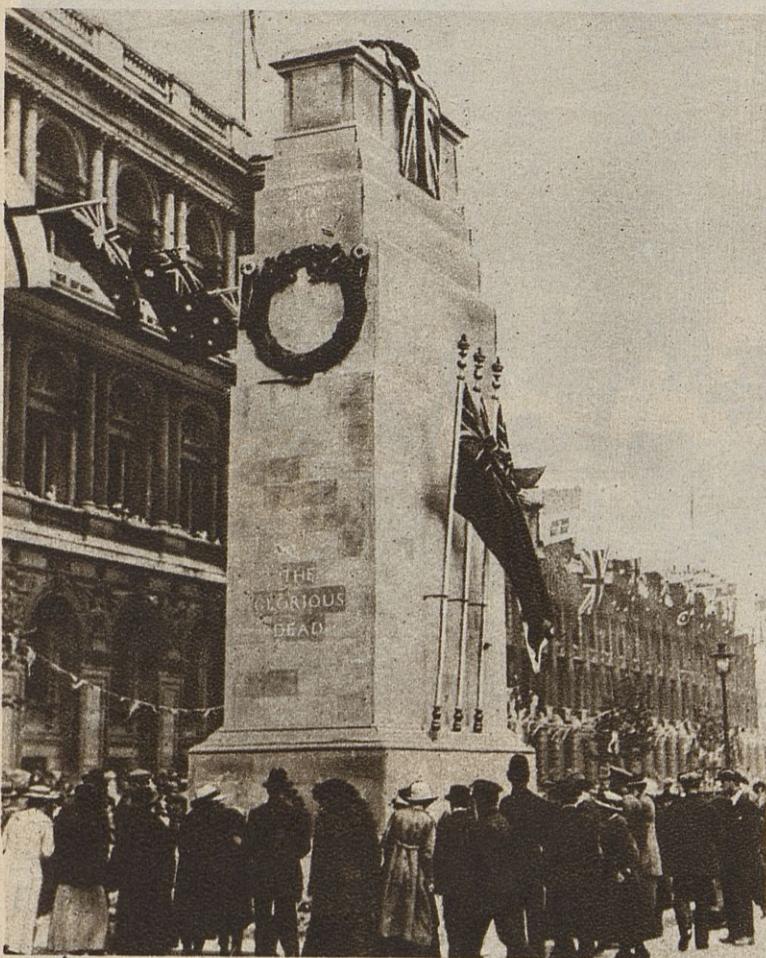
— Le gouvernement, le Parlement, l'opinion publique ont maintenant une orientation qui n'est plus celle d'avant la guerre... Il n'est personne qui voie avec un esprit rétréci... La victoire a élargi nos horizons ; la lutte gigantesque dont nous sommes sortis triomphants nous a donné le goût de l'action.

M. CELS, sous-secrétaire d'Etat des Travaux Publics, à la distribution des prix du lycée d'Agen.

— Le traité de paix aura une influence autre que ne le croient ceux qui nous l'ont imposé : acmé que Napoléon ne put empêcher l'Allemagne de s'élever au niveau d'un puissant Etat. L'Etat national allemand désiré surgira un jour de la paix actuelle qui ne durera pas.

M. ERZBERGER, au Parlement allemand.

LES TROUPES FRANÇAISES ACCLAMÉES A LONDRES



Les délegations de notre armée qui ont participé aux fêtes de la Victoire célébrées le 19 juillet à Londres ont reçu de nos amis un accueil enthousiaste ; à leur arrivée dans la capitale, pendant le défilé elles ont été l'objet d'ovations indescriptibles. Lorsque le maréchal Foch, suivi du général Weygand, apparut, ce fut un véritable tonnerre d'acclamations les Anglais, qui n'ont pas la coutume de saluer leurs drapeaux, se découvrirent au passage de nos glorieux emblèmes.

En haut de la page : à gauche, le monument aux morts ; à droite, le maréchal sir Douglas Haig.



SALLE DE REPOS INSTALLÉE A BORDEAUX PAR LA CROIX-ROUGE AMÉRICAINE A L'USAGE DES NOUVELLES MARIÉES

SIX MILLE MARIAGES FRANCO-AMÉRICAINS

AU moment où les derniers hommes de l'armée américaine se préparent à quitter notre sol, qu'ils nous ont si bravement aidé à reconquérir, nous nous rappelons la prophétie qu'une jeune fille des Etats-Unis fit quand son pays entra en guerre pour la cause du droit : « Deux millions de nos frères, dit-elle, partent en France, je gage que soixante mille d'entre eux épouseront une Française. »

Enlevons un zéro à ce chiffre et nous aurons le nombre des Yanks qui sont déjà repartis dans leur pays en emmenant une jeune épousée. Ce sont, en effet, six mille Américains, dont 13 à 14 % d'officiers, qui ont prononcé devant le maire un « oui » les liant à une fille de France.

Voyons un peu dans quelles conditions nos amis d'outre-Atlantique se marient chez nous.

Au début de la guerre, le consul des Etats-Unis à Paris avait seul qualité pour établir les pièces indispensables aux citoyens américains. Mais assez rapidement, dans les centres de dépôt des forces expéditionnaires américaines tels que Bordeaux, le Mans, Neufchâteau, Nevers, Marseille, Tours, Saint-Aignan, fut créé un bureau de « juge-advocat general department » où un juge, ayant le grade de commandant dans l'armée américaine, est spécialement désigné — indépendamment des divers services qu'il rend dans les conseils de guerre — à l'office des mariages franco-américains.

C'est devant ce « juge-advocat » que le citoyen américain mobilisé prête serment, par écrit, de son état civil et jure de se conformer à toutes les conditions requises pour le mariage des citoyens américains en France, ainsi qu'il en a été prescrit en détail par une décision du ministre de la justice française en date du 19 mars 1919. Son serment écrit est soumis à l'examen de l'officier commandant sa compagnie, qui possède son livret militaire et qui atteste n'avoir aucun renseignement contradictoire à ladite déclaration et considérer que ledit militaire est apte à contracter le mariage. L'affidavit est ensuite adressé au consul des Etats-Unis à Paris qui, après examen, le présente à la législation du ministre des affaires étrangères. De là, l'affidavit retourne, muni de toutes les signatures indispensables, au citoyen américain. Si celui-ci est pressé de se marier, il peut obtenir une dispense de la publication de ban de dix jours et, ayant reçu l'autorisation du ministre des affaires étrangères le matin, être marié dès l'après-midi par le maire du lieu où réside sa fiancée.

Très rares sont les soldats améri-

cains catholiques qui épousent une Française. La plupart sont protestants (ce n'est d'ailleurs que la minorité de la population des Etats-Unis qui appartient au catholicisme). La question d'éducation religieuse des enfants est réglée avant le mariage. Selon le degré de foi des fiancés, on décide que les enfants seront catholiques ou protestants. On voit également des jeunes filles embrasser spontanément le protestantisme.

Depuis le mois d'avril dernier, un de ces bureaux de « juge-advocat » fonctionne au G. Q. G. américain de Paris, rue de Tilsitt. Il s'y est fait une moyenne de quinze mariages par jour.

Les autorités du corps expéditionnaire américain, constatant que les jeunes femmes françaises mariées à des soldats américains se préparent à aller en Amérique vivaient péniblement les quelques jours d'attente à Bordeaux, prièrent la Croix-Rouge américaine de s'intéresser à leur situation. Celle-ci organisa rapidement dans ses bureaux bordelais un confortable dortoir pour les jeunes épousées. Elle mit à leur disposition une cuisine, et ses entrepôts fournirent la plupart des denrées alimentaires.

D'autre part, ces mêmes autorités du corps expéditionnaire américain ont constitué à Saint-Nazaire un bataillon de jeunes femmes nouvellement unies à des soldats américains et séparées de leurs maris. Près de Saint-Nazaire, à l'Hostess-House, nos compatriotes sont réveillées le matin au son du clairon, répondent aux appels, et se soumettent à toutes les corvées militaires et règlements de l'armée des Etats-Unis. Ce bizarre bataillon trouve-là, dit-on, une originale distraction à l'attente de la traversée de l'Atlantique.

De son côté la marine américaine s'est montrée aimable. Les nouveaux mariés sont exempts de tout service et elle réserve des cabines aux ménages franco-américains.

Mais quelques-uns des Américains ayant épousé une Française ne repartent pas aux Etats-Unis et se fixent en France. Ceux-là ont une autorisation nouvelle à demander, qu'ils obtiennent au Grand Quartier américain de Chaumont.

Le premier-né des mariages franco-américains

Le hasard fait parfois bien les choses. Et n'est-ce pas une jolie chose que de voir naître un enfant au moment précis où le canon annonçait la signature de l'armistice ?



Sur les genoux de son papa un « war-baby » (bébé de guerre) comme les appellent les Américains.



Parmi les distractions offertes aux nouveaux mariés la danse a toujours la préférence.

En 1917, une Française, mademoiselle Four, épousait le sergent Rex Packard et de leur union naissait un bébé le 11 novembre 1918 à 11 heures du matin.

Le père écrivit à propos de cette naissance dont il était très fier : « Le petit morceau est décidément américain avec un tempérament français, mais son langage est... neutre. » Puis il décida de nommer ce bébé de l'armistice : « Fini la Guerre », mais, la jeune maman trouvant que ce nom manquait de douceur, le papa se contenta d'imaginer de déco-



Une Américaine de l'Y. W. C. A. fait un cours d'anglais aux jeunes épouses.

une plus grande valeur sociale et le mari conserver une indépendance. Enfin, et surtout, la Française est tendre, câline et cherche à aider moralement et matériellement son mari. Elle ne fait pas de sports à outrance, ce qui lui laisse des attractions que l'Américaine a perdu dans les exercices violents. Aussi, à côté de l'amitié que nous avons pour le Français, qui est un excellent camarade, nous réservons une grande admiration à la Française qui est généralement si dévouée au mari.

« Je regrette personnellement que tous les soldats américains n'aient



La réception des nouveaux couples franco-américains à l'Hostess-House de Saint-Nazaire.

rer les premières cartes de visite de son fils de la mention : « Bébé de l'Armistice », « premier bébé de la guerre ».

Pourquoi, disent les Américains, nous épousons la Française

Comment et pourquoi six mille Yanks épousèrent-ils des Françaises ? Curieuse de connaître le motif de ce choix, nous sommes retournée au Grand Quartier américain de la rue de Tilsitt. Aux soldats qui se rendent ce jour-là au bureau du « juge-avocat », nous avons posé les deux questions suivantes : « Que pensez-vous de la Française ? Pourquoi épouserez-vous une de nos sœurs ? »

Ces questions faites à sept fiancés ont reçu des réponses semblables et nous les résumons toutes dans ces paroles textuelles d'un jeune lieutenant américain :

« J'ai beaucoup étudié l'Américaine et la Française. Eh bien ! il est incontestablement plus intéressant pour un homme, surtout s'il n'est pas millionnaire, d'être le mari d'une Française. Aux Etats-Unis l'homme sans fortune est sans valeur. Il n'existe que pour « faire de l'argent ». La femme américaine s'est placée sur un piédestal d'où elle dirige toutes choses, y compris son mari qui lui est soumis.

« En France, au contraire, nous voyons l'homme considéré comme



Une vue d'ensemble des baraquements qui ont été affectés à l'Hostess-House.

pu approcher d'un vrai foyer français. C'est là seulement qu'on peut juger la Française et non dans les artères des grandes villes. Pour elle, je le répète, nous avons un grand respect et beaucoup d'admiration. »

Nous avons été heureuse de constater une fois de plus que les Yanks tenaient la Française en grande estime et de savoir que six mille de nos sœurs, en partant en Amérique fonder un foyer d'où elles contribueront à faire rayonner le prestige de la France, affirmeraient ainsi les liens d'amitié qui nous unissent à ceux qui se sont révélés nos amis dans les mauvaises heures de la guerre. Nul doute que de ces mariages ne naîsse une génération douée des meilleures qualités propres à chacune des deux races.

Et cette génération constituera un lien de plus entre la France et l'Amérique car tous ces enfants voudront traverser l'Atlantique pour connaître le pays où leur mère est née et où leur père s'est couvert de gloire.

Les temps sont changés. Jadis les jeunes nobles de France épousaient les richissimes héritières des Etats-Unis. Aujourd'hui les jeunes Américains épousent des Françaises uniquement par amour et estime.

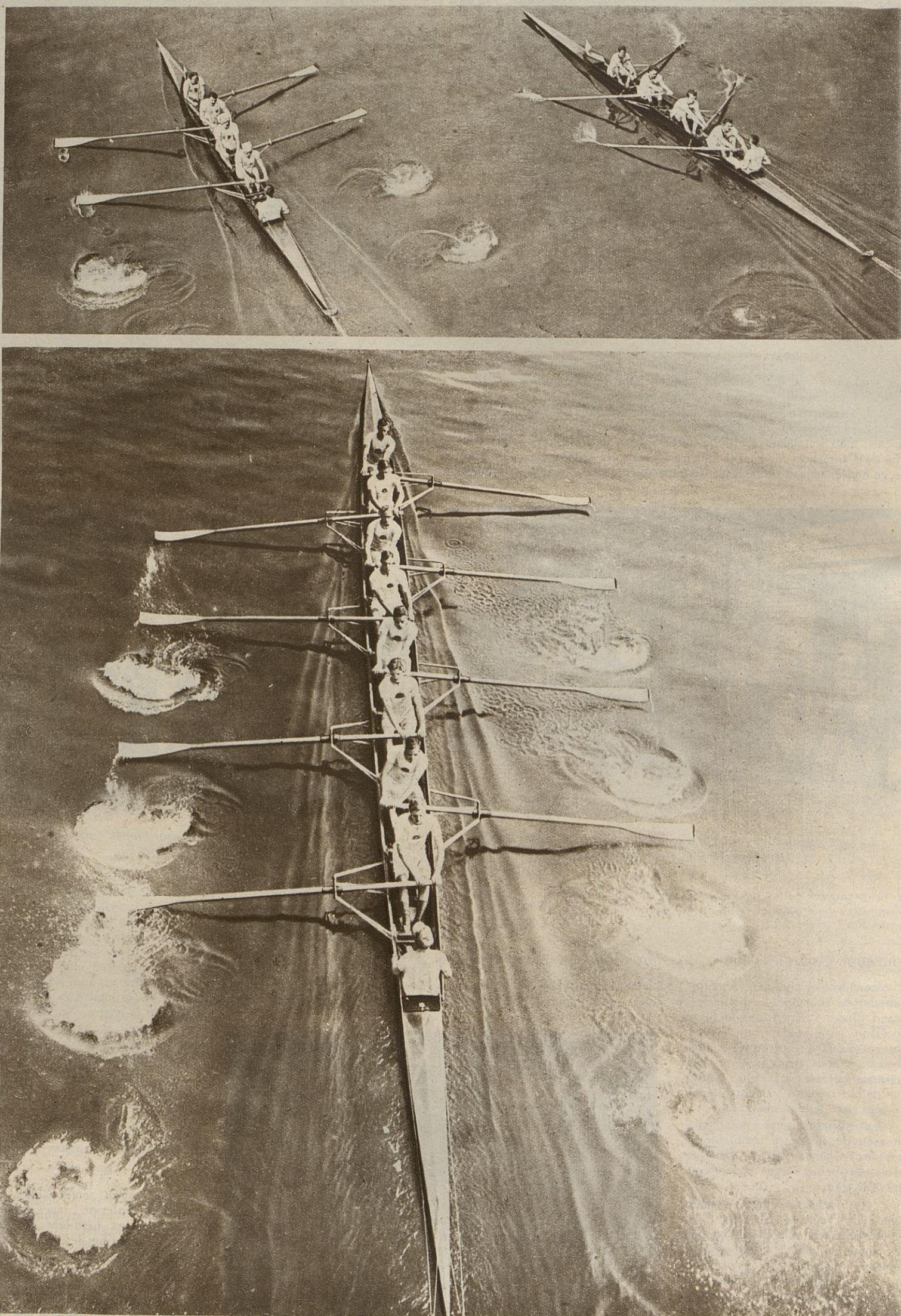
Et, conséquence charmante de cette élégante revanche, les petits Français sont ainsi dotés d'une légion de nouveaux oncles d'Amérique qui, souhaitons-le pour ces tout-petits seront tous de richissimes oncles-gâteau.

CLAUDE ORCEL.



En attendant l'embarquement, une de nos compatriotes s'installe avec ses bagages

LA FINALE DES RÉGATES INTERALLIÉES



Le 18 juillet ont eu lieu dans le bassin de Saint-Cloud-Suresnes, sur un parcours de 2.200 mètres, les finales des régates interalliées. Dans le skiff la victoire revint au fameux sculler néo-zélandais Hadfield. La France remporta une belle victoire en « quatre » : c'est cette course que représente la photographie du haut de la page. En « huit » l'Angleterre fut victorieuse : on voit ici son équipe de rameurs de Cambridge tournissant l'effort final et battant les Australiens.

LA CRÈME TEINDELYS
donne un teint de lys

La Crème Teindelys, fine, onctueuse, neutre, est incapable d'offenser en rien la peau qu'elle adoucit, assouplit et blanchit sans la lubrifier à l'excès ou jamais la faire luire. Parfumée aux extraits de fleurs, la Crème Teindelys est le type le plus parfait de la crème de toilette susceptible d'embellir les visages même défectueux et les peaux les plus rugueuses. Elle préserve le teint des morsures du froid et du vent. Elle le protège contre les atteintes du soleil; son emploi évite le hâle, les taches de rousseur. C'est le précieux talisman des personnes qui aiment à pratiquer les sports, la vie en plein air, l'automobilisme, etc.

Son emploi neutralise les piqûres d'insectes et les irritations dues à la poussière.

La Crème Teindelys donne à la peau un aspect particulier de santé dans un frais rayonnement de beauté et de jeunesse. On peut la conseiller toujours avec succès pour les soins du visage, du cou, de la gorge et des bras. Son adhérence est parfaite; elle s'étale facilement, n'est pas apparente et tient bien la poudre.

Crème Teindelys, le pot,	5 fr.	F ^e co 6 fr.
Poudre Teindelys	4 fr.	— 5 fr.
Bain Teindelys	3 fr.	— 4 fr.
Eau Teindelys	8 fr.	— 11 fr.
Lait Teindelys	10 fr.	— 13 fr.
Savon Teindelys	4 fr.	— 5 fr.



ARYS

3, Rue de la Paix

PARIS

TOUTES PARFUMERIES
ET GRANDS MAGASINS

La Crème Teindelys, douce, parfumée, conserve la fraîcheur de la jeunesse, embellit, efface les rides.

CONCOURS N° 53

PROVERBE CHIFFRÉ

Nous avons donné à chaque lettre la valeur de l'ordre numérique qu'elle occupe dans l'alphabet.

Il s'agit de reconstituer un proverbe.

Chaque mot de ce proverbe contient :

Le premier : 2	lettres dont la valeur totale est de 21
Le deuxième : 4	48
Le troisième : 5	65
Le quatrième : 4	31
Le cinquième : 5	58
Le sixième : 2	9
Le septième : 9	86

Combien recevrons-nous de réponses justes pour ce Concours?

LES SOLUTIONS SERONT REÇUES JUSQU'AU 16 AOUT
ET LES RÉSULTATS PUBLIÉS DANS NOTRE NUMÉRO DU 13 SEPTEMBRE

LISTE DES PRIX

1 ^{er} Prix	40 Francs en espèces
2 ^e "	20 " "
3 ^e au 10 ^e Prix	5 " "

Pochette Surprise
BON N° 4
8^e Série
A découper et à coller
sur le
Bulletin de demande.

CONCOURS N° 53

BON DE CONCOURS

A découper et à coller sur la feuille de concours

COLLEZ
A CETTE PLACE
LE BON
N° 1

**POCHETTE
SURPRISE**

COLLEZ
A CETTE PLACE
LE BON
N° 2

DIRECTION DES CONCOURS
DU "PAYS DE FRANCE"

Veuillez m'adresser la "Pochette Surprise"

N°

qui sera demandée (indiquer en chiffres
le nombre de fois)

fois.

DATE D'ENVOI :

NOM ET PRÉNOM :

ADRESSE :

LOCALITÉ :

DÉPT :

Signature :

8^e SÉRIE

valable jusqu'au
10 Août 1919

COLLEZ
A CETTE PLACE
LE BON
N° 3

Le présent bulletin sera
reçu jusqu'au 10 Août
inclus

COLLEZ
A CETTE PLACE
LE BON
N° 4

COMPAGNIE INDUSTRIELLE
DE
MATÉRIEL DE TRANSPORT

(Anciens Ateliers de Matériel Roulant *Garde & Frémiaux réunis*)

Société Anonyme au Capital de 11 Millions de Fr.

Emission de DIX-HUIT MILLE Actions de Fr. 500
au Prix de Fr. 525 payables comme suit :

Le premier quart plus la prime, soit 150 fr., à la souscription, le solde suivant les appels faits par le Conseil d'Administration ; les souscripteurs auront toutefois la faculté de libérer entièrement leurs actions à la répartition.

Les actionnaires actuels ont un droit de préférence irréductible pour souscrire à deux actions nouvelles par trois actions anciennes.

Les souscriptions réductibles et irréductibles sont reçues du 11 au 31 juillet à :

LA BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT, A PARIS

et dans toutes ses Succursales et Agences.

L'insertion légale a passé au *Bulletin annexe du Journal officiel* du 30 juin 1919.

BANQUE TRANSATLANTIQUE

Société Anonyme au capital de 20 MILLIONS

ÉMISSION
de 80.000 ACTIONS de 250 francs
au prix de 267 fr. 50, payable 80 fr. en souscrivant

et le surplus aux époques fixées par le
Conseil d'Administration.

Ces actions sont offertes par préférence à titre
irréductible aux Actionnaires à raison de 3 actions
nouvelles pour 4 anciennes et aux Porteurs de
parts à raison de 3 actions nouvelles pour 5 parts.

Les actionnaires et les non actionnaires
peuvent en outre souscrire à titre réductible les
actions non absorbées par l'exercice du droit
de préférence.

Les actions nouvelles auront droit à l'intérêt à
5% sur les versements effectués et en outre à la
moitié du superdividende au-dessus de 5% pour
l'exercice en cours, puis à la totalité du super-
dividende pour les exercices suivants. A tout
moment les actions peuvent être libérées par anti-
cipation aux conditions fixées par le prospectus.

Les souscriptions sont reçues du 10 au 31 juillet
1919 inclus, à la **Banque Transatlantique**,
10, rue Mogador, Paris, dans tous les Etablissements
de Crédit et Maisons de Banque et chez
les Agents de Change à Paris et en Province.

Notices insérées au *Bulletin annexe du Journal officiel* du 27 mars 1919
et au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* du 30 juin 1919.

Beauté
de la
Chevelure
PÉTROLE
HAHN



Produit Français. R. VIBERT, LYON

On n'imité pas l'inimitable
Rasoir de sûreté
APOLLO

Breveté

Le seul dont la lame est à tranchants courbes
INVENTION ET FABRICATION FRANÇAISES

En vente dans toutes les bonnes Maisons

Gros : SOCIÉTÉ DE COUTELLERIE & ORFÈVRERIE

31, rue Pastourelle, Paris

POUDRES & CIGARETTES ESCOUFLAIRE

On n'en trouve donc plus... Si, PARTOUT
Montrez cette annonce à votre pharmacien

ASTHME Toutes
oppressions

EMPHYSEME — BRONCHITE CHRONIQUE

Prise d'essai gratuite : 26, Grand'Rue, Louvres (S.-E.-O.).

Bons de la Défense Nationale

Les Bons de la Défense Nationale offrent toutes les facilités pour effectuer un placement des plus rémunérateurs, qui n'immobilise les capitaux engagés que pour peu de temps.

C'est un devoir absolu pour tout Français ayant des disponibilités de les employer à l'achat de ces titres : il met ainsi ses économies au service du pays, tout en se ménageant un intérêt très avantageux.

Voici à quel prix on peut les obtenir (intérêt déduit) :

PRIX NET des BONS de la DÉFENSE NATIONALE

MONTANT des Bons à l'échéance	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS			
	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
5 25	—	—	—	5 »
21 »	—	—	—	20 »
100 »	99 70	99 »	97 75	95 »
500 »	498 50	495 »	488 75	475 »
1.000 »	997 »	990 »	977 50	950 »
10.000 »	9.970 »	9.900 »	9.775 »	9.500 »

On trouve les Bons de la Défense Nationale partout : Agents du Trésor, Percepteurs, Bureaux de poste, Agents de Change, Banque de France et ses succursales, Sociétés de crédit et leurs succursales, dans toutes les Banques et chez les Notaires.

MALADIES de la FEMME

LA MÉTRITE

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Ce sont les femmes atteintes de Métrite

Celles-ci ont commencé par souffrir au moment des règles, qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées. Elles ont été sujettes aux Maux d'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux idées noires. Elles ont ressenti des Lancements continuels dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible. Pour guérir la Métrite, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrice sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY guérit sûrement, mais à la condition qu'elle soit employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'Hygiénitine des Dames (2 fr. 25 la boîte, ajouter 0 fr. 30 par boîte pour l'impôt).

Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la JOUVENCE de l'Abbé SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter et guérir : Métrite, Fibromes, mauvaises suites de couches, Tumeurs, Cancers, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, toutes Pharmacies : le flacon, 5 fr. ; francs garé 5 fr. 60 ; les 4 flacons francs contre mandat-poste de 20 fr. adressé Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

Ajouter 0 fr. 50 par flacon Notice contenant renseignements

pour l'impôt. sur demande.

TIMBRES-POSTE POUR COLLECTIONS
Em. CHEVILLIARD
13, B^e St-Denis, Paris
Contre 0 fr. 40 en timbres neufs (du pays du demandeur) nous adressons franco notre Nouveau prix-courant France, Colonies françaises et Croix-rouge, avec un timbre de Ouangha à titre gracieux.

Chenil Français
CHIENS POLICIERS et de luxe toutes races
Expéditions de tous pays
PENSION & DRESSAGE
7, rue Victor-Hugo
CHARENTON (Seine)
Téléphone 53

Maison de Vente : 25, RUE DUPHOT, PARIS

Achetez

L'ATLAS DE GUERRE

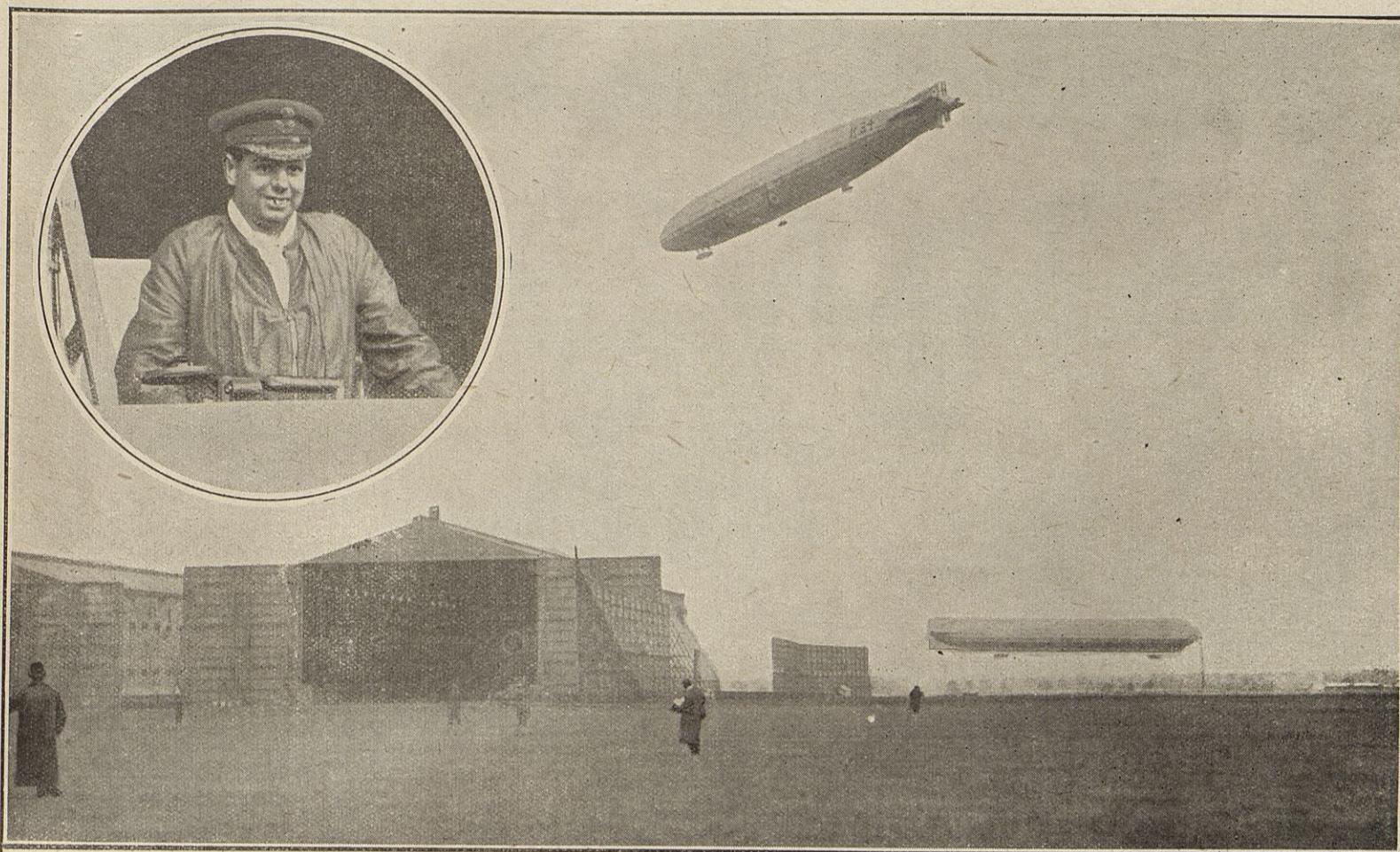
Édité par le PAYS DE FRANCE

56 Cartes
1 Franc

Franco : 1 Fr. 30

En vente au PAYS DE FRANCE
et chez tous les libraires
et marchands de journaux

LA DOUBLE TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE



Le dirigeable rigide anglais « R-34 » a terminé, le 13 juillet, en atterrissant à Pulham, dans le comté de Norfolk, sa remarquable randonnée de la traversée aller et retour de l'Atlantique : 108 heures à l'aller, 73 heures au retour, au total 181 heures pour un voyage de 12.000 kilomètres environ. Ces photographies montrent, en haut, le dirigeable au-dessus des hangars de Pulham ; en bas, l'atterrissement. Dans le médaillon, le capitaine Scott à la fenêtre de sa cabine.

LA CONJUGAISON A LA MODE, par ALBERT GUILLAUME.



— « Je suis en grève ! »

— « Tu es en grève ? »

— « Il ou elle est en grève ! »



— « Nous sommes en grève... »

— « Vous êtes en grève ! »

— « Ils sont en grève... »